

COMMUNIQUE DE PRESSE

63,7 M€ investis pour l'eau au 1^{er} trimestre 2016 dans les bassins Rhône Méditerranée et Corse

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a attribué **63,7 millions d'euros** d'aides au cours de ce 1^{er} trimestre de l'année 2016 pour financer **506 projets** pour l'eau sur les bassins Rhône Méditerranée et Corse.

En bref

- Un tiers des aides (**21,1 M€**) est attribuée aux opérations **d'amélioration de l'assainissement et de l'eau potable**, portées par les **collectivités**, avec :
 - 9,9 M€ pour les réseaux d'assainissement, consacrés pour moitié à la réduction des rejets par temps de pluie (5,2 M€),
 - 7,8 M€ pour le traitement des eaux usées, dont 4,5 M€ pour la réhabilitation de dispositifs d'assainissement non collectif,
 - 3,4 M€ pour l'amélioration de l'alimentation en eau potable, avec essentiellement la mise à niveau des équipements des communes rurales.
- Un autre tiers des aides (**21,2 M€**) est attribué à la **gestion quantitative de la ressource en eau**, dont la moitié (11 M€) vont à 3 projets importants (voir ci-dessous). Plus globalement, ces aides sont consacrées aux opérations d'économie d'eau (15,4 M€), avec l'amélioration des rendements des réseaux de distribution d'eau potable et des ouvrages d'amenée d'eau brute pour l'alimentation des populations ou l'irrigation.
- La **restauration des milieux aquatiques** maintient sa dynamique avec **14,2 M€** d'aides ; 7 M€ de ces aides sont consacrés aux opérations de restauration physique ou de la continuité des cours d'eau.
- Les aides à la **réduction des pollutions industrielles (4,7 M€)** sont marquées par une importante opération portée par EDF (2,8 M€), tandis que celles relatives à la **lutte contre les pollutions par les pesticides (1,1 M€)** vont en quasi-totalité aux collectivités pour la réduction de l'utilisation des pesticides dans les espaces verts.

Des projets remarquables :

1. Pour préserver la ressource en eau et lutter contre les fuites

La Régie Eau d'Azur (06) réhabilite le tunnel de la Roquette afin d'économiser environ 700 000 m³ d'eau par an et d'améliorer le rendement du canal de la Vésubie qui fournit l'eau distribuée entre Nice et Monaco. L'aide de l'agence est de **3,4 M€**.

La Métropole Aix Marseille Provence (13) installe des vannes de régulations sur la branche mère du canal de Marseille qui achemine les eaux du bassin de la Durance jusqu'aux communes des Bouches du Rhône. Ces vannes permettront de réguler les débits d'eau en fonction de la demande et de faire une économie d'eau estimée à 3 millions de m³ par an.

L'agence de l'eau apporte une aide de **1,1 M€**.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Brachet (38) renouvelle ses canalisations d'eau potable les plus fuyardes afin d'augmenter la performance du rendement de 70 à 80% et de réaliser une économie d'eau estimée à 90 000 m³/an. Une aide de **3,1 M€** est allouée par l'agence de l'eau.

Le Syndicat de Distribution des eaux de Grand'Combiennne (30) réalise une troisième tranche de travaux sur son réseau d'eau potable, ce qui permettra une économie d'eau d'environ 120 000 m³/an actuellement prélevés dans la nappe alluviale des Gardons, déficitaire en eau. L'agence apporte une aide de **1,1 M€**.

Bas Rhône Languedoc (30) poursuit la réalisation d'Aquadomia qui va prolonger le canal Philippe Lamour de Mauguio à la région narbonnaise. Sur la partie centrale (tranche 2), le maillon Biterrois et Nord Gardiole, les travaux consistent à installer 16,5 km de canalisations enterrées de gros diamètre, une station de pompage à Bassan ainsi que des appareillages. La tranche 3 démarre avec des études de conception du tracé et des ouvrages. Ce projet permettra *a minima* de substituer 2, 5 millions m³ de prélèvements de BRL à Portiragnes dans le canal du midi. L'agence de l'eau apporte une aide de **5,2 M€** pour les travaux de la tranche 2 et les études de la tranche 3.

2. Pour réduire les rejets de pollution domestique et industrielle

La Métropole Aix Marseille (13) améliore le fonctionnement du système d'assainissement de Marseille et met en place un centre de pilotage automatique appelé « Ph@re ». En toutes circonstances et en cas d'orage notamment, il sera capable d'organiser automatiquement le stockage et le traitement des eaux usées afin de réduire les déversements de pollution au milieu naturel et d'éviter la fermeture des plages. L'agence de l'eau attribue une aide de **817 K€**.

La Commune de Saint Laurent du Cros (05), située sur le bassin versant du Drac-amont, crée une station d'épuration de type lits plantés de roseaux, un réseau de transfert et de collecte et un réseau d'eau pluvial. Il réhabilite également 2 km du réseau d'eau potable qui est vétuste. L'aide apportée à la commune de Saint Laurent du Cros est de **1,2 M€**.

Electricité de France remplace des tubes en laiton des condenseurs qui assurent le refroidissement des quatre réacteurs par des tubes en inox à la centrale nucléaire de Cruas (07). L'usure normale des tubes en laiton émet 11,3 tonnes de cuivre et 5,4 tonnes de zinc par an, le plus important flux du bassin. Anticiper leur remplacement par de l'inox permettra d'éviter dix années d'émission. L'agence attribue une aide de **2,7 M€**.

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et d'Elimination des Déchets de la Bresse du Nord (71) réhabilite les dispositifs d'assainissement non collectifs de 600 habitations individuelles. L'agence apporte une aide de **1,9 M€**.

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau (34) installe un bassin de stockage des eaux de pluie à Marseillan Ville afin de protéger la qualité des eaux de la lagune de Thau, l'activité conchylicole et la baignade. L'aide de l'agence est de **1,6 M€**.

La commune d'Etalans (25) construit une nouvelle station d'épuration qui permettra de réduire fortement les rejets d'eaux usées à la Loue. L'agence de l'eau apporte une aide de **1,1 M€**.

3. Pour préserver et restaurer les milieux aquatiques

Le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (38) va arasé des bancs de graviers en rive gauche de l'Isère afin d'améliorer le transit sédimentaire et de recréer des milieux plus favorables à la biodiversité. Il acquiert également 100 hectares de zones humides pour protéger et valoriser les forêts alluviales du Grésivaudan. L'agence de l'eau apporte une aide totale de **1,6 M€** pour ces 2 projets.

Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues (84) va restaurer la libre circulation des poissons au niveau du seuil de la Croupière sur la commune de Thor. Pour installer une passe à poissons et réparer l'ouvrage très dégradé, l'agence de l'eau apporte une aide de **658 K€**.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté (39) va préserver et restaurer le fonctionnement hydrologique de 60 tourbières des départements du Doubs et du Jura dans le cadre d'un programme LIFE. L'aide de l'agence est de **605 K€**.

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Terres de l'Etang de l'Or (34) va restaurer 10 km de cours d'eau sur la Viredonne et le Dardaillon afin qu'ils retrouvent un fonctionnement plus naturel. L'agence de l'eau apporte une aide de **1,9 M€**.

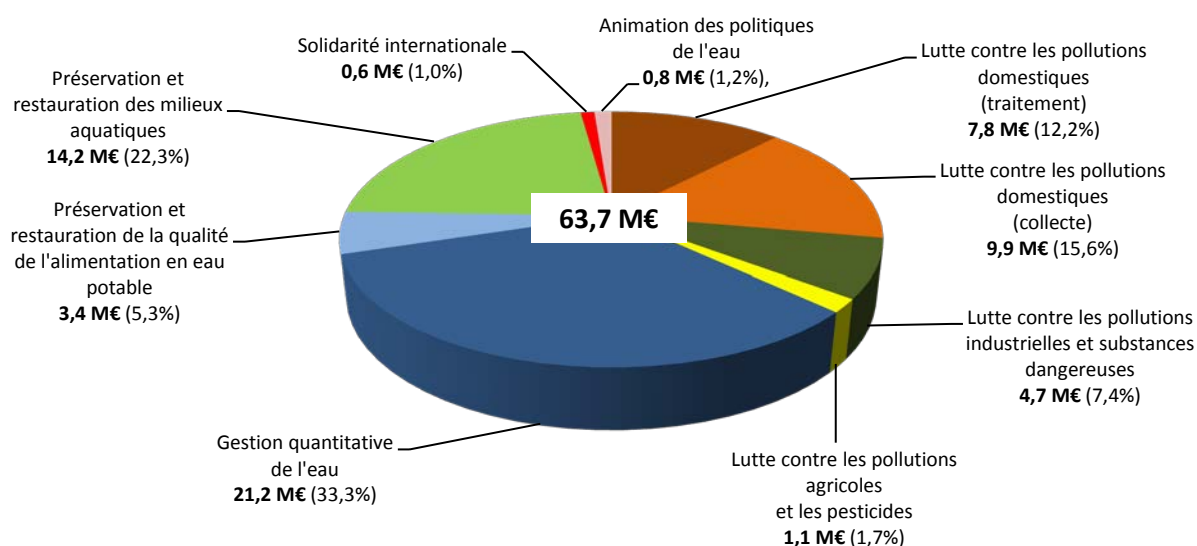
La Société Hydroélectrique de Puichéric (11), propriétaire de la centrale électrique située sur l'Aude, va aménager son barrage pour permettre le passage des espèces migratrices telles que l'anguille ou l'alose, et ainsi rétablir la continuité écologique sur 20 km de cours d'eau. L'aide de l'agence est de **825 K€**.

L'entreprise GLM (01) aménage deux seuils en amont de la cascade de Glandieu et de la microcentrale Raffi Guicherd pour assurer la circulation de la truite fario sur le Gland, affluent du Rhône au niveau de Brégnier Cordon. L'agence de l'eau apporte une aide de **171 K€**.

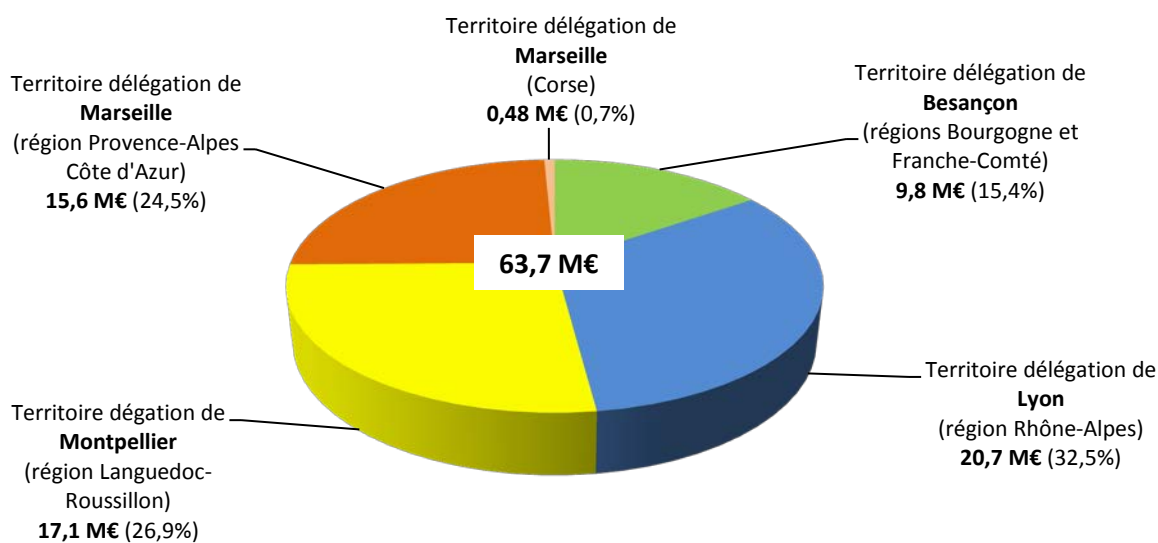
4. Pour améliorer l'alimentation en eau potable

La Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère (38) sécurise l'alimentation en eau potable des communes de Meyrié et de Bourgoin. Elle abandonne un captage contaminé par des pesticides et réalise une interconnexion en eau potable à partir de la ressource du Vernay située sur la commune de Nivolas Vermelle. L'agence de l'eau apporte une aide de **472 K€**.

Bassins Rhône Méditerranée et Corse
Répartition des aides de l'agence par thématique
Décisions 1er trimestre 2016



Bassins Rhône Méditerranée et Corse
Répartition des aides de l'agence par territoire
Décisions 1er trimestre 2016



A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, dédié à la protection de l'eau. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières. La commission des aides délibère 4 fois par an pour allouer les aides dans le cadre de son programme d'intervention 2013-2018 « Sauvons l'eau » qui investit 3,6 milliards d'euros sur 6 ans. Elle est composée des membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau.

Contacts presse :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini – 04 72 71 28 63 valerie.santini@eaurmc.fr
 Agence Amalthea – Claire Faucon : 04 26 78 27 13 – cfaucon@amalthea.fr